

TROUSSEAU VESTIMENTAIRE ET DE TOILETTE

Liste des effets personnels conseillés à l'entrée et à modifier selon les goûts personnels du Résident et de sa famille.

Le linge du résident doit être marqué dès son arrivée dans l'établissement et un inventaire détaillé doit être joint au dossier.

Les résidents dont l'entretien des vêtements est assuré par notre prestataire « Bulle de Linge » doivent confier toute nouvelle pièce de linge à notre Responsable hébergement et vie sociale Alexandra, qui est en charge du marquage avec la Société « Bulle de Linge ».

Pour Madame	Pour Monsieur
12 Culottes coton	12 Slips ou caleçons
12 Maillots de corps ou Combinaisons	12 Maillots de corps
10 Paires de collants ou Chaussettes	10 Paires de chaussettes
4 Soutiens-gorges	6 Pantalons
5 Robes ou Jupes (hiver et été)	1 Jogging
3 Pantalons (hiver et été)	4 Chemises
4 Chemisiers	4 Chemisettes ou Polos
5 Pulls	3 Gilets
3 Gilets	1 Manteau ou Veste chaude
1 Manteau ou Veste chaude	10 Mouchoirs
10 Mouchoirs	5 Pulls
1 Paire de chaussures de ville d'hiver	1 Paire de chaussures de ville d'hiver
1 Paire de chaussures de ville d'été	1 Paire de chaussures de ville d'été
1 Paire de pantoufles d'hiver	1 Paire de pantoufles d'hiver
1 Paire de pantoufles d'été	1 Paire de pantoufles d'été
2 Robes de chambre	2 Robes de chambre
7 Chemises de nuit ou pyjamas	7 Pyjamas
1 Peignoir	1 Peignoir
10 Cintres	10 Cintres
1 Valise ou sac de voyage	1 Valise ou sac de voyage

NOTE : Par précaution, il est préférable de limiter les tissus fragiles (laine, Damart, etc....).

NECESSAIRE DE TOILETTE

Ce nécessaire doit être renouvelé régulièrement par la famille. En cas de besoin, l'établissement fournira les produits de toilette manquants qui seront facturés.

- 1 savon liquide
- 1 flacon eau de Cologne ou parfum
- 1 shampoing
- 1 brosse à dents et 1 tube de dentifrice
- 1 brosse à cheveux ou 1 peigne
- 1 savon à barbe, 1 rasoir électrique et rasoirs jetables (messieurs)